

Désignation d'un secrétaire de séance - Communications diverses

M. LE MAIRE : Je signale qu'il y a une classe de BTS 2^{ème} année Assistant de Management du Lycée Pergaud présente ici ce soir. On les salue et on les remercie. Tâchez donc d'être à la hauteur parce que vous allez être observés par ces jeunes. C'est très bien et je vous félicite Madame le Professeur et vos élèves de venir assister à cette séance du Conseil Municipal, j'espère que vous assisterez à un débat de qualité, j'en suis même sûr, qui fera l'objet de discussions lorsque vous serez rentrés dans ce Lycée Pergaud, qui a déjà formé des générations de Bisontines et de Bisontins et je dirais même de Franc-comtoises et de Franc-comtois.

Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA est désignée en tant que secrétaire de séance.

Par ailleurs, ce n'est pas au Maire que revient cette coupe magnifique mais je voudrais dire que depuis samedi 12 décembre nous avons parmi nous une vice-championne du monde de boxe française, en l'occurrence notre Collègue Hayatte AKODAD. Je crois qu'on peut vraiment l'applaudir. Comme vous pouvez le constater, elle n'est même pas trop marquée, juste un coup de tête, comme quoi la boxe n'est pas forcément un sport très violent. Hayatte AKODAD nous a amené sa médaille, fais-nous plaisir Hayatte, mets-là ! On a rarement des championnes du monde parmi nos élus et on est tous très fiers. On t'adresse tous nos compliments, on t'applaudit encore parce que non seulement c'est la France, par ta personne, qui a été reconnue, qui a gagné, mais c'est aussi Besançon. Je tiens aussi à souligner à nouveau, que c'est un bon exemple Hayatte qui démontre qu'on peut mener à la fois une carrière sportive, vice-championne du monde, universitaire, des études de médecine qu'elle termine au SAMU de Paris et aussi politique, parce qu'elle est présente et qu'elle revient toujours ici assister aux Conseils Municipaux. Elle est pour quelque temps dans la région parisienne mais elle va vite revenir nous soigner ici à Besançon donc tout le Conseil te félicite et on est très fier de toi ma chère Hayatte».

Récépissé préfectoral du 13 janvier 2010.